



LA FORCE DU PNEU



قوة الاطـار



Rapport Annuel Exercice 2007

* TOURISME

* CAMIONNETTE

* POIDS LOURD

* AGRAIRE

* GENIE CIVIL



LA FORCE DU PNE





SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES

S. A. au capital de 42 078 240 dinars
Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra
Tél : 71 230 400 / Fax : 71 236 888
www.pneu-amine.com.tn

RAPPORT ANNUEL EXCERCICE 2007

LES ACTIONNAIRES AU 31/12/2007

% de participation

• STUSID BANK	15,35
• PIRELLI	15,83
• BID	14,17
• BTK	11,59
• STB	7,31
• OCT	8,94
• STIA	3,46
• EL BOUNIANE	2,41
• STB INVEST	2,53
• BS	3,44
• AFRIQUE AUTO	3,51
• BREDERO	0,62
• AUTRES	0,84
• OPV	10,00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

.....
Mohamed Hedi DRIDI
.....

Administrateurs

PIRELLI TYRE SPA	M. Taieb JNIFEN
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT	M. Sidi Mohamed OUELD TALEB
STUSID BANK	M. Hichem SOUSSI
BTK	M. Wahid MALLEK
STB	Mlle. Hallouma KHADDOUMA
OCT	M. Mohamed FATNASSI
STIA	MME Hamida SLIM
STPCM	M. Mahmoud FESSILI
.....	

SOMMAIRE

• Lettre de Monsieur le Président Directeur Général	6
---	---

Partie I

• Faits marquants de l'année 2007	8
• Activité de la Société	10
- Production	10
- Chiffre d'affaires	11
• Gestion Administrative	12
• Résultats	13
• Evolution des capitaux propres	14
• Perspectives d'avenir	15

Partie II

• Etats Financiers au 31/12/2007	
• Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2007	19
• Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	22
- Bilan	23
- Etat de résultat	25
- Etat de Flux de trésorerie	26
- Extrait des notes aux états financiers	27
• Projet de Résolutions	30



Chers Actionnaires,

2007 constitue l'exercice de la relance de l'activité de votre entreprise, après deux exercices (2005 et 2006) qui ont creusé les déficits les plus lourds de la vie de la STIP suite à l'arrêt du financement bancaire de l'exploitation et à un développement fulgurant du marché parallèle.

Cette relance a été possible grâce :

- 1- Aux mesures énergiques prises par les pouvoirs publics pour maîtriser le marché parallèle.
- 2- Au rétablissement du financement de l'exploitation.

Les résultats atteints lors de cet exercice ont donné la preuve, si besoin est, qu'une fois les causes du déclin identifiées, le fait de les traiter rend la dégradation réversible.

Et même si la satisfaction n'est pas totale, car l'exercice reste tout de même déficitaire, elle est relativement très importante en regard des progrès importants enregistrés et des tendances rassurantes pour s'acheminer rapidement vers l'équilibre et renouer ensuite avec les bénéfices et la croissance.

Pour pérenniser l'entreprise, il est urgent de concrétiser le plan d'assainissement financier afin d'affranchir la STIP de charges financières devenues excessivement lourdes et de reconstituer ses fonds propres.

Pour ce faire la contribution de tous les intervenants est sollicitée :

- Actionnaires et bailleurs de fonds sont invités à accepter une perte aujourd'hui (réduction de capital et abandon d'une partie des créances) pour se donner une chance de gagner demain .
- Les pouvoirs publics, garants d'un environnement économique sain, sont priés de maintenir la vigilance pour barrer la route au marché parallèle, destructeur de l'industrie et du commerce régulier donc de l'emploi et usurpateur des recettes de l'Etat.

- Les travailleurs de l'entreprise doivent redoubler d'effort pour être encore plus performants et plus productifs, car la STIP le mérite bien puisqu'elle a gagné, grâce à eux, le double pari de la maîtrise de la technologie et de la qualité pour être probablement la seule survivante du monde arabe et de l'Afrique.

Chers Actionnaires, la conclusion de ma lettre que je vous avais adressée lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire était la suivante :

Votre entreprise revient de loin mais tous les espoirs sont permis surtout avec le soutien de toutes les parties concernées :

Actionnaires, Banques, Pouvoirs Publics et travailleurs.

Aujourd'hui je souhaite que votre Entreprise aille très loin grâce à votre soutien, à vous tous merci.

Le Président Du Conseil d'Administration

Mohamed Hédi DRIDI



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007

L'année 2007, a été marquée par :

-La réalisation du plan d'assainissement social faisant passer l'effectif de la STIP de 1 315 employés au 31/12/2005 à 825 employés au 31/12/2007 par le désintéressement de 177 employés contractuels durant l'exercice 2006 et 313 employés permanents durant l'exercice 2007. Le coût de cette opération s'est élevé à 7 079 074 DT.

-Le rétablissement du financement des achats de la « STIP » ce qui a permis une nette amélioration de la production de pneumatiques passant de 12 419 tonnes en 2006 à 16 185 tonnes en 2007 soit une augmentation de 30,3 %.

-La reprise partielle des parts de marché perdus en 2005 et 2006 par l'écoulement sur le marché local de 8 024 tonnes durant l'exercice 2007 contre 5 951 tonnes en 2006 et 7 173 tonnes en 2005 soit une amélioration de 34,8 % par rapport à 2006 et 11,9 % par rapport à 2005. Cette amélioration quantitative a été accompagnée par une augmentation des prix de vente sur le marché local de 3,1 % (2 augmentations de prix ont été décidées en Mai et Décembre 2007) pour compenser, ne serait-ce que partiellement l'augmentation des prix des matières premières.

-Une amélioration des ventes sur les marchés d'exportation passant de 8 087 tonnes en 2006 à 8 744 tonnes en 2007 soit une augmentation de 8,1 % . Ce taux a été limité par l'insuffisance de la disponibilité des produits finis surtout durant le 2ème semestre 2007 suite à des ruptures intermittentes des matières premières et ce malgré l'augmentation des prix des ventes à l'export de 16,8 %.

-L'exercice 2007 est clôturé avec un chiffre d'affaires (H. T) de 87.6 MDT contre 65.2 MDT en 2006 soit une augmentation de 34.3%.

-Les stocks des produits finis (en tonne) au 31/12/2007 ont diminué de 48 % par rapport au niveau des stocks au 31/12/2006.

-La maîtrise de la gestion de l'entrepôt industriel sous douane ayant permis d'éviter la génération d'excédents de T.V.A.

-L'augmentation continue des prix des matières premières suite à la flambée des prix du pétrole, de l'acier et du caoutchouc naturel, la STIP a enregistré en 2007 une augmentation des prix des matières premières s'élevant à 5,5 %.

-L'appréciation du cours de l'Euro depuis 2001 ne cesse de se répercuter négativement sur les coûts des achats des matières premières importées.

-Une amélioration du résultat passant de (-32 269 368 DT) au 31/12/2006 à (-17.961.493 DT) au 31/12/2007 soit une amélioration de (+14.307.875 DT).

-En corrigeant l'effet des charges hors exploitation (désintéressement du personnel 7.079 074 DT dotations aux Amortissements et provisions +2.504.081 et frais financier - 2.942.048) le résultat net est de (-10.444.452 DT) soit une amélioration du résultat de 21.824.916 DT.

-L'amélioration de la marge sur les coûts des matières premières de 7 % passant de 26,7 % au 31/12/2006 à 33,7 % au 31/12/2007.

-Une aggravation de la trésorerie négative de la STIP passant de - 96.447.182 DT au 31/12/2006 à - 107.862.085 DT au 31/12/2007.

L'amélioration de la situation tel que décrite par l'évolution des indicateurs ci-dessus, est due à des facteurs exogènes mais aussi au démarrage des réformes au niveau de l'entreprise.

* Facteurs exogènes :

-Le démarrage d'une campagne permettant un meilleur contrôle douanier technique afin de préserver la sécurité des transports routiers et juguler le fléau du marché parallèle qui détruit déloyalement la production locale et le commerce régulier et prive l'état des ressources fiscales importantes.

-L'élaboration d'un plan de restructuration financière de la STIP

-La stabilité du financement des achats des matières premières par le crédit BID et ce malgré les hésitations de quelques banques locales lors de la remise des documents d'importation des matières premières.

* Mesures prises pour engager les réformes au niveau de l'entreprise il s'agit principalement de :

-La révision des prix de vente à la hausse aussi bien sur le marché local (3.1 %) que sur les marchés d'exportation (16.8 %)

-La réalisation des objectifs de production et des ventes durant l'exercice 2007.

L'effet de ces mesures sur l'exercice 2008 permettra de réduire encore plus le déficit dans de larges mesures pour renouer avec les résultats positifs très probablement à partir de 2010.



CERTIFICAT

L'Organisme de certification TÜV CERT
du TÜV Rheinland Industrie Service GmbH
certifie conformément à la procédure
TÜV CERT que la société



**Société Tunisienne des
Industries de Pneumatiques STIP**

Siège:
Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre
1003 El Khadra - Tunis

Sites de production:
Usine 1: Route de Kairouan, Km 13 - 4070 M'Saken
Usine 2: BP 55 - 7050 Menzel Bourguiba
TUNISIE

a établi et entretient un système qualité pour le domaine de validité suivant

Production et commercialisation de pneumatiques

Par l'audit qualité consigné
dans le rapport n° 80111
la conformité aux exigences de la norme
DIN EN ISO 9001:2000
a été démontrée.

Ce certificat est valable jusqu'au 2009-07-13.
Enregistré sous le n° 01 100 80111



Collège: 2006-12-08
Certification initiale 1995



Organisme de certification
TÜV CERT du
TÜV Rheinland Industrie Service GmbH

www.tuv.com



CERTIFICAT

L'Organisme de certification TÜV CERT
du TÜV Rheinland Industrie Service GmbH
certifie conformément à la procédure
TÜV CERT que la société



**Société Tunisienne des
Industries de Pneumatiques STIP**

Siège:
Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre
1003 El Khadra - Tunis

Sites de production:
Usine 1: Route de Kairouan, Km 13 - 4070 M'Saken
Usine 2: BP 55 - 7050 Menzel Bourguiba
TUNISIE

a établi et entretient un système environnemental pour le domaine de validité suivant

Production et commercialisation de pneumatiques

Par l'audit consigné
dans le rapport n° 031899
la conformité aux exigences de la norme
ISO 14001:2004
a été démontrée.

Ce certificat est valable jusqu'au 2009-07-13.
Enregistré sous le n° 01 104 031899



Collège: 2006-12-08
Certification initiale 2003



Organisme de certification
TÜV CERT du TÜV Rheinland
Industrie Service GmbH

www.tuv.com

ACTIVITES DE LA SOCIETE

I – PRODUCTION

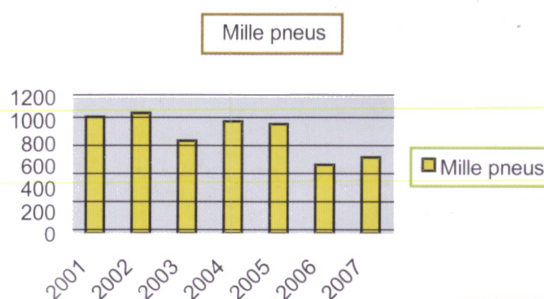
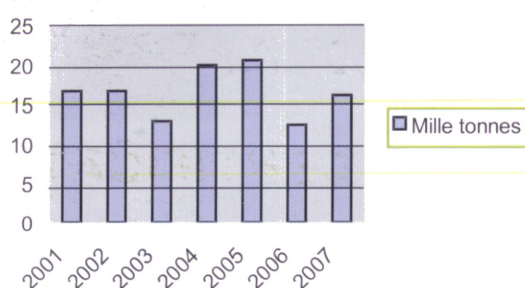
La production de pneumatiques des deux usines durant l'année 2007 a atteint 16 185 Tonnes soit une augmentation de 30.3 % comparaison faite aux réalisations de l'année 2006, les prévisions ont pu être réalisées à hauteur de 95,3 % et ce suite aux arrêts de production répétitifs enregistrés pour rupture de stocks des matières premières surtout durant le deuxième semestre de l'exercice 2007.

En nombre de pneus la production totale de la « STIP » a atteint 670 200 pneus contre 603 300 pneus en 2006 et 752 400 pneus en prévision.

Ainsi la production de l'usine de M'saken a atteint 606 700 pneus soit 14 153 tonnes, celle de l'usine de Menzel Bourguiba 63 500 pneus soit un poids de 2 032 tonnes.

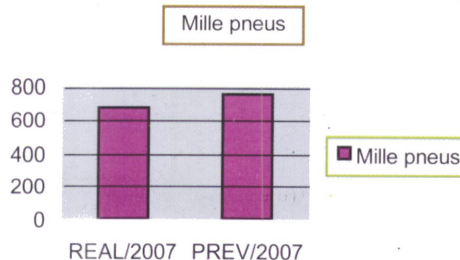
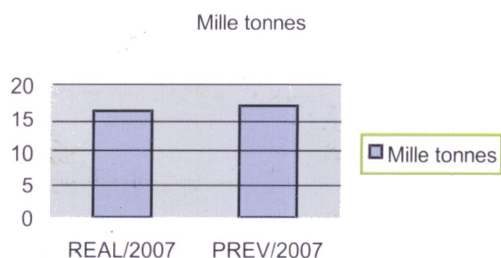
Le détail de la production est présenté dans le tableau suivant :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Mille tonnes	16,7	16,7	12,9	20	20,6	12,4	16,1
Mille pneus	1026	1056	815	986	966	603	670



PRODUCTION : Réalisation – Prévision 2007

	REAL/2007	PREV/2007
Mille tonnes	16,1	16,9
Mille pneus	670	752



II – LE CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires total hors taxes (pneus AMINE et SONAP) réalisé en 2007 a atteint 87.3 MD. soit une augmentation de 34.4 % comparaison faite aux réalisations de l'année 2006. Cette nette amélioration est la résultante non seulement des effets induits de l'adhésion du circuit de distribution de la STIP à la politique d'augmentation des prix réalisés durant l'exercice 2007 par un intéressement direct des distributeurs grossistes de la STIP mais aussi aux efforts de pouvoirs publics pour contrer les effets négatifs du marché parallèle.

Les prévisions de ventes ont pu être réalisées à hauteur de 98.1 % suite à la régression importante des effets négatifs du marché parallèle.

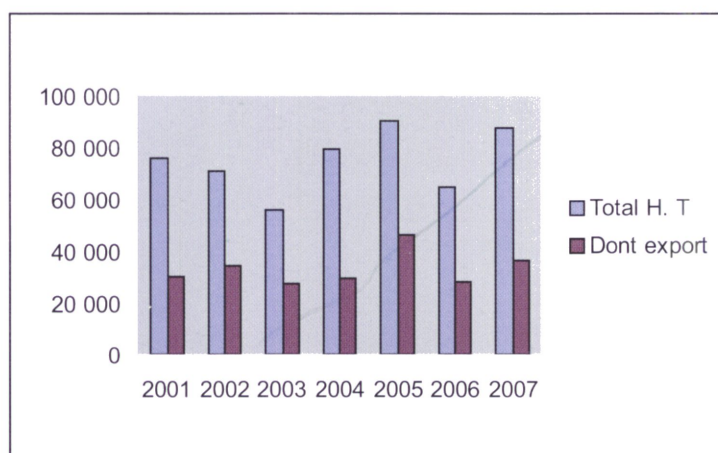
Aussi le chiffre d'affaires export a enregistré une nette augmentation de 28.4 % et ce suite à l'amélioration des ventes aussi bien sur le marché Marocain que Saoudien.

Des actions soutenues sont en cours en vue de pénétrer de nouveaux marchés principalement en Afrique subsaharienne et aux pays du Golf.

CHIFFRE D’AFFAIRES : Evolution

CHIFFRE D’AFFAIRES : Evolution

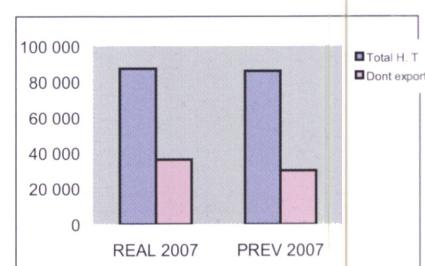
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total H. T	75 579	71 362	55 920	79 444	90 338	64 964	87 265
Dont export	30 539	34 488	27 266	29 800	46 124	28 355	36 415



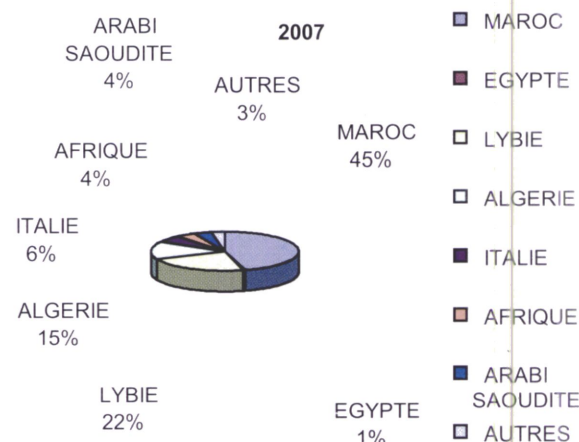
CHIFFRE D’AFFAIRES :

Réalisation – Prévision 2006

	REAL 2007	PREV 2007
Total H. T	87 265	86 026
Dont export	36 415	30 195



PAYS	2007	%
MAROC	16 570	45,5
EGYPTE	230	0,6
LYBIE	8 220	22,6
ALGERIE	5 373	14,8
ITALIE	2 013	5,5
AFRIQUE	1 498	4,1
ARABI SAOUDITE	1369	3,8
AUTRES	1142	3,1
TOTAL	36 415	100



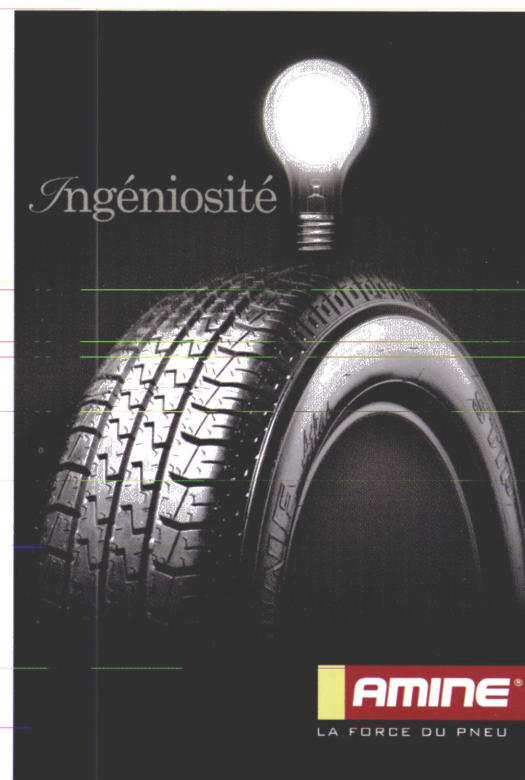
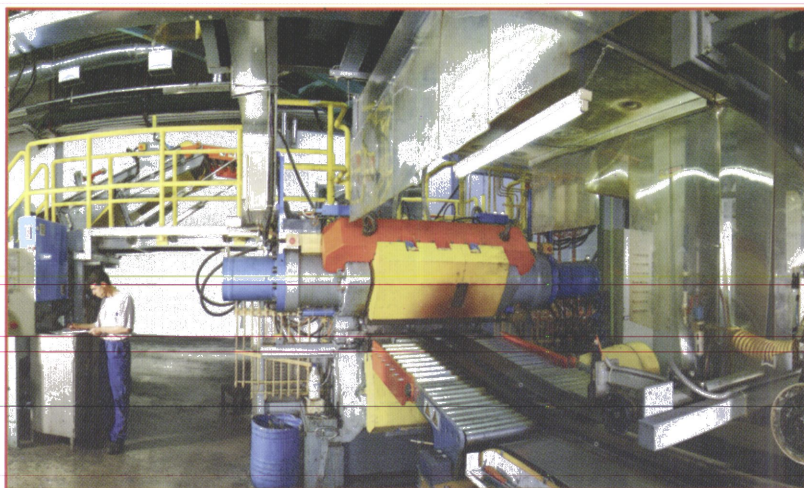
III – GESTION ADMINISTRATIVE

L'effectif de la société est passé de 1 315 agents à fin 2005 à 825 agents à fin 2007 soit une diminution de 37.3 % et ce suite à la réalisation du plan d'assainissement social ayant débuté par le non renouvellement des contrats du personnel contractuel (177 agents en 2006) pour toucher en 2007 le personnel permanent 313 employés.

Les charges de personnel de l'année 2007 se sont élevés à 23.8 MDT contre 20 MDT en 2006 soit une augmentation de 19 % (toutes charges comprises) et représentent 27.1 % du chiffre d'affaires HT contre 30.8 % pour l'année précédente. Il est à signaler que l'opération d'assainissement social durant l'année 2007 a aggravé les frais du personnel de la STIP de 7,0 MDT.

L'EFFECTIF

	31/12/2007				31/12/2006					31/12/2005				
	CAD.	MAIT.	EXC.	TOTAL	CAD.	MAIT.	EXC.	CONT. OCC.	TOTAL	CAD.	MAIT.	EXC.	CONT. OCC.	TOTAL
USINE M'SAKEN	33	31	500	564	39	51	685		775	38	54	674	155	921
USINE ML BOURGUIBA	15	34	139	188	19	45	176		240	20	54	175	23	272
SIEGE - DEPOT - SOUSSE	26	19	28	73	42	29	51	1	123	33	27	52	10	122
-	74	84	667	825	100	125	912	1	1138	91	135	901	188	1315



RESULTS

L'exercice 2007 se trouve clôturé avec une perte de 17.9 Millions de Dinars affectant ainsi sensiblement les capitaux propres de la société et dans ce cadre le Conseil est appelé à analyser cette situation et envisager les mesures de redressement à préconiser.

Cet exercice s'est clôturé avec une perte de 17.9 MD provenant essentiellement de :

- 1) Le coût des matières premières et consommables a été affecté par les augmentations successives subies suite à la flambée des prix de pétrole, de l'acier, du caoutchouc naturel et la détérioration du cours du Dinars envers l'Euros. En effet la moyenne pondérée des augmentations enregistrées sur les coûts des matières premières de l'année 2007 par rapport à l'année 2006 s'élève à 5.5 %.
- 2) L'exercice 2007 a subi la lourdeur de la dotation aux amortissements de la nouvelle unité ALL STEEL (10.8 MD).
- 3) L'exercice 2007 a subi aussi l'impact du coût de financement qui s'est répercuté sur les charges financières pour 11.1 MD.

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
8 903	1 866	-10 178	-15 619	-31 819	-32 269	-17 961



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(mille dinars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Capital Social	38 253	38 253	42 078	42 078	42 078	42 078	42 078
Réserve légale	1 882	2 327	2 420	2 420	2 420	2 420	2 420
Réserve spéciales		2 603	2 603	2 603	2 603	2 603	2 603
Réserves spéciales de Réévaluation	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705	7 705
Action propres		-318	-326	-326	-326	-326	-326
Résultats reportés	5 934	7 794	5 742	-4 436	-20 056	-51 874	-84 143
Total capitaux propres avant résultat Exercice	53 774	58 364	60 222	50 044	34 425	2 606	-29 663
Résultat de l'Exercice	8 904	1 866	-10 178	-15 619	-31 819	-32 269	-17 961
Total Capitaux propres avant affectation	62 678	60 230	50 044	34 425	2 606	-29 663	-47 624

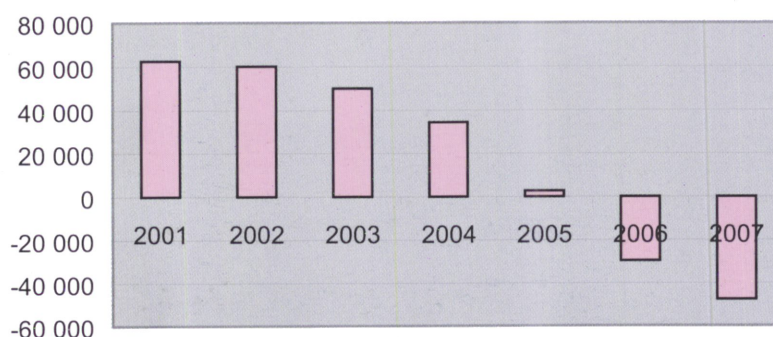
Les pertes des exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 ont affecté de façon significative les capitaux propres de la société en raison de facteurs endogènes et surtout exogènes ayant limité la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Il est à noter à cet effet qu'un plan de restructuration financière est en cours de réalisation.

La mise en œuvre de ce plan devrait permettre à la société de réduire à partir de 2007 ses charges d'exploitation ainsi que ses charges financières et de retrouver à l'horizon de l'année 2009 l'équilibre voir même l'excédent de son exploitation en vue de la reconstitution de ses capitaux propres.

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
62 678	60 230	50 044	34 425	2 606	-29 663	-47 624



PRESPECTIVES D'AVENIR

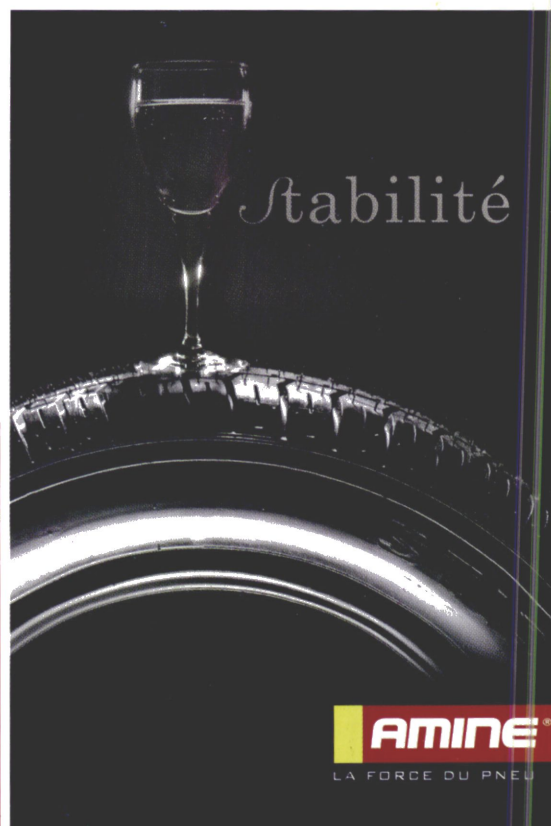
Les effets des mesures prises pour juguler le développement néfaste du marché parallèle alimenté par des importations sauvages et illégales, se sont fait sentir dès le démarrage de l'exercice 2007 par la reprise du marché local et ont continué à donner leurs fruits durant l'exercice 2008.

En effet durant les cinq premiers mois de l'année en cours, la STIP a enregistré une amélioration des ventes (facturation + bon de prévente) de 3.3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le plan de gestion pour la période 2008 – 2011 prévoit d'atteindre l'équilibre en 2009 et de dégager des bénéfices à partir de 2010.

La réalisation de ces objectifs reste tributaire du développement de nos ventes auprès de notre clientèle, désormais fidèle, sur les marchés local et export et un approvisionnement régulier en matières premières lui même dépendant d'un financement stable des achats.

La stabilité du financement des achats ne pouvant être assurée que grâce à l'assainissement financier qui doit être concrétisé et mis en œuvre, sans plus tarder, avec toutes ses composantes.



Etats Financiers

2007

AMINE

La force du pneu



LA FORCE DU PNEU

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés aux pages 8 à 32 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA comprenant le bilan au 31 décembre 2007 ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des limitations évoquées dans le paragraphe 6 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

6- L'exécution de nos travaux d'audit a été limitée par :

- l'absence d'un inventaire physique valorisé du matériel de transport, des installations générales, agencements, aménagements divers et des équipements de bureau y compris le matériel informatique se situant au siège de Tunis et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique,
- la non couverture de l'inventaire physique des stocks de pièces de rechange de M'Saken, réalisé en 2007, de tous les articles stockés à la date de clôture de l'exercice. Nous n'avons pas été, par conséquent, en mesure de nous assurer de la réalité de la valeur des pièces non inventoriées évaluées au 31 décembre 2007 à 2.014.163 DT,

7- A notre avis, sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe 6, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

8- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans la note II.2 aux états financiers soulignant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 17.961.493 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 47.624.438 DT, soit 68.663.558 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2007, supérieur de 86.277.144 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 47.624.438 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, en dehors de l'assainissement social entrepris en 2007 et bien que la société ait établi un plan de restructuration prévoyant plusieurs actions d'ordre financier, aucune mesure concrète n'a été prise pour assainir la situation financière de la société. Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

II- Autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- La société a accusé au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 des pertes nettes respectives de 32.269.368 DT et de 31.818.741 DT et, à ces dates, les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 29 juin 2006 et a décidé la continuité des activités de la société en adoptant le plan de restructuration soumis à l'autorité de tutelle et en déléguant au conseil d'administration le pouvoir pour la réalisation de l'ensemble des actions prévues. Toutefois, cette assemblée générale extraordinaire n'a pas procédé, conformément aux dispositions du même article, dans l'année qui suit la constatation des pertes, à une réduction du capital ou à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes. De même, aucune nouvelle assemblée générale extraordinaire ne s'est réunie, en application des dispositions du même article, dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2006, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2007. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires pour nous assurer de la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur. Nous avons constaté, à ce titre, que la société « COFIB Capital Finances », intermédiaire agréé, procède actuellement à la tenue et à l'actualisation du registre des actionnaires de la valeur « STIP » sans, toutefois, respecter les nouvelles dispositions prévues par le règlement du CMF relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 et du cahier des charges qui lui est annexé.

Fait à Tunis, le 14 juin 2008

Les commissaires aux comptes

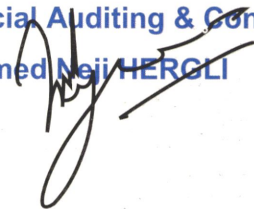
AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF



Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que le président de votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention visée par le texte sus-indiqué.

Par ailleurs, des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs ont continué à produire leurs effets en 2007. Il s'agit des conventions suivantes :

Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2007 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.033.972 DT et 3.351.774 DT.

La convention conclue avec la société Pneumatici Pirelli, administrateur, relative à l'acquisition de la technologie de production « All steel » qui a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 26 janvier 2001. Cette convention prévoit que la société Pneumatici Pirelli perçoit une redevance technique de 2,5% du chiffre d'affaires pour les pneus « All Steel » durant les 3 premières années et de 2% pour les 2 années suivantes. La redevance ainsi supportée par la STIP au titre de l'exercice 2007 s'est élevée à 636.541 DT.

Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2007 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 69.491 DT et 50.210 DT.

La location par la STIP, à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2007 à ce titre s'est élevé à 23.065 DT hors TVA.

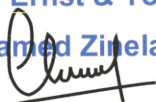
Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2007 a porté sur 53.124 DT.

Fait à Tunis, le 14 juin 2008

Les commissaires aux comptes

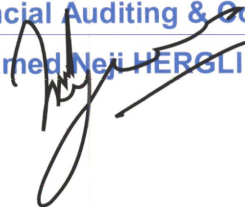
AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF



Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI



BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en Dinars)

Libellé	2007	2006
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	8 339 016	8 366 856
Moins : Amortissements	-5 060 525	-4 493 129
	3 278 491	3 873 727
Immobilisations corporelles	170 934 665	171 930 793
Moins : Amortissements	-108 382 888	-98 908 854
	62 551 777	73 021 939
Immobilisations financières	10 421 941	10 362 602
Moins : Provisions	-5 596 860	-5 596 860
	4 825 081	4 765 742
Total des actifs immobilisés	70 655 349	81 661 408
Autres actifs non courants	-	-
Total des actifs non courants	70 655 349	81 661 408
ACTIFS COURANTS		
Stocks	23 326 351	28 991 640
Moins : Provisions	-926 839	-1 045 279
	22 399 512	27 946 361
Clients et comptes rattachés	34 323 273	32 128 125
Moins : Provisions	-14 734 898	-13 571 804
	19 588 375	18 556 321
Autres actifs courants	7 703 618	15 539 377
Liquidités et équivalents de liquidités	13 427 286	5 671 208
Total des actifs courants	63 118 791	67 713 267
Total des actifs	133 774 140	149 374 675

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en Dinars)

Libellé	2007	2006
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	42 078 240	42 078 240
Réserves légales	2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050
Actions propres	(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres	7 705 346	7 705 346
Résultats reportés	(84 143 720)	(51 874 352)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(29 662 945)	2 606 423
Perte de l'exercice	(17 961 493)	(32 269 368)
Total des capitaux propres avant affectation	(47 624 438)	(29 662 945)
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	27 282 322	35 614 460
Autres passifs non courants	844 649	844 649
Provisions	230 016	4 720 000
Autres dettes non courantes	3 645 656	3 389 169
	32 002 643	44 568 278
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 236 821	14 169 888
Autres passifs courants	16 869 743	18 181 063
Concours bancaires et autres passifs financiers	121 289 371	102 118 391
	149 395 935	134 469 342
Total des passifs	181 398 578	179 037 620
Total des capitaux propres et passifs	133 774 140	149 374 675

ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en Dinars)

Libellé	2007	2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	87 265 056	64 964 214
Autres produits d'exploitation	389 267	269 862
Total des produits d'exploitation	87 654 323	65 234 076
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks de produits finis et des encours	2 171 899	5 381 587
Achats d'approvisionnements consommés	55 959 086	42 465 082
Charges de personnel	23 826 414	20 015 587
Dotations aux amortissements & aux provisions	8 097 600	16 186 884
Autres charges d'exploitation	5 010 532	4 617 127
Total des charges d'exploitation	95 065 531	88 666 266
RESULTAT D'EXPLOITATION	(7 411 208)	(23 432 190)
Charges financières nettes	(11 156 895)	(9 610 323)
Produits des placements	-	218 097
Autres gains ordinaires	727 902	1 024 932
Autres pertes ordinaires	(60 508)	(426 474)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	(17 900 709)	(32 225 958)
Impôts sur les bénéfices	(60 784)	(43 410)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	(17 961 493)	(32 269 368)
Eléments extraordinaires	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(17 961 493)	(32 269 368)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en Dinars)

Libellé	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(17 961 493)	(32 269 368)
Ajustement pour:		
+Dotations aux amortissements et provisions	12 981 612	17 094 040
-Reprises sur provisions et amortissements	(4 884 012)	(907 156)
+(-)Différences de changes sur les liquidités & équival. De liquid.	(3 547)	(2 287)
Variation des :		
.Stocks	5 665 289	(115 966)
.Créances	(2 195 148)	10 982 333
.Autres actifs courants	7 259 734	4 165 758
.Fournisseurs et autres dettes	5 712 135	(1 489 258)
-Régul	924 064	13 396
-Plus values sur cessions d' immobilisations	(409 726)	(23 330)
+Moins values sur réformes d' immobilisations	9 299	123 984
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 098 206	(2 427 855)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	(937 800)	(283 508)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	489 589	23 330
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières		21 418
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	(59 339)	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	(507 549)	(238 760)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	(1 752 163)	(2 387 851)
décaissement suite au rachat d'actions	-	-
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(1 752 163)	(2 387 851)
Incidences de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalent de liquidités	3 547	2 287
Variation de trésorerie	4 842 040	(5 052 179)
Trésorerie au début de l'exercice	(31 371 338)	(26 319 159)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(26 529 298)	(31 371 338)

EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2007

Note 1 - DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 2 - Bases de mesure et principes comptables appliqués

La STIP a accusé une perte nette de 17.961.493 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 47.624.438 DT, soit 68.663.558 DT, en deçà de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2007, supérieur de 86.277.144 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 47.624.438 DT au total de l'actif.

Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affecté la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. Ce processus, encadré par les pouvoirs publics, comprend, notamment :

- ✓ Le rééchelonnement d'une partie de l'endettement bancaire et l'abandon des intérêts de retard par les bailleurs de fonds.
- ✓ La conversion en capital d'une partie de l'endettement bancaire.
- ✓ Le cautionnement en capital d'une partie de l'endettement bancaire.
- ✓ Le cautionnement, par la Banque Nationale Agricole, la Société Tunisienne des Banques et la Banque de l'Habitat, de la ligne de crédit consentie par la Banque Islamique de Développement « BID » pour 25 millions de dollars US.
- ✓ Le rééchelonnement de la dette de la société envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
- ✓ La restitution, par l'Etat, du crédit de TVA et de droits de douanes.
- ✓ La cession des immobilisations non nécessaires à l'exploitation.
- ✓ La réduction de l'effectif de la société et de l'indemnisation du personnel partant.

Toutefois, en dehors de l'assainissement social entrepris en 2007 et malgré la tenue d'un conseil inter ministériel pour examiner le dossier de restructuration de la STIP, aucune mesure concrète n'a été prise pour assainir la situation financière de la société.

Cette situation fait peser des doutes sur la capacité de la STIP à poursuivre ses activités.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de D: 7 705 346, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

Note 3 - Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Amortissements	V. N. C.
Solde au 31 décembre 2006	8 366 856	4 493 129	
Acquisitions	5 001		
Sorties	- 32 840		
Amortissements		567 396	
Solde au 31 décembre 2007	8 339 017	5 060 525	3 278 492

Note 4 - Immobilisations corporelles

	Valeur brute	Amortissements	V. N. C.
Solde au 31 décembre 2006	171 930 793	98 908 854	
Acquisitions	695 749		
Cession	-1 691 877	-711 491	
Amortissements		10 185 525	
Solde au 31 décembre 2007	170 934 665	108 382 888	62 551 777

Note 5 - Les Capitaux Propres

Les capitaux propres ont passé de (29 662 945 DT) au 31/12/2006 à (47 624 438) au 31/12/2007. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Mouvement	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2006	42 078 240	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 774	7 705 346	-24 783 296	-27 091 056	-32 269 368	-29 662 946
Affectation de résultat l'exercice 2006 (suivant la décision de l'AGO du 26/10/2007)							-21 154 489	-11 114 099	32 269 368	
Résultat de l'exercice 2007									-17 961 493	-17 961 493
Solde au 31/12/2007	42 078 240	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 774	7 705 346	-45 937 785	-38 205 155	-17 961 493	-47 624 439

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant aux comptes de l'exercice 2007 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2007, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2007.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2007 des jetons de présence à hauteur de 1 000 Dinars par séance avec un maximum de 4 000 Dinars par an pour chaque Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit au titre des exercices 2006 et 2007 au même niveau que les jetons de présence.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2007 soit 17.961.493,024 Dinars.

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés 10.714.786,281Dinars
Report déficitaire (perte 2007) 7.246.706,743Dinars

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2007, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire nomme les Cabinets AMC Ernest & Young et Financial Auditing and Consulting comme co-commissaires aux comptes de la STIP pour une nouvelle période de trois ans prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 13 Juin 2008 des Administrateurs suivants comme sortants :

- Monsieur Mohamed Hédi DRIDI
- La Banque Tuniso-Koweïtienne « B.T.K »
- Société Tunisienne des Industries Automobiles « S.T.I.A. »

Le bureau de l'Assemblée a reçu candidatures pour les trois sièges objet de ce renouvellement.

-
-

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

-
-

Ainsi les trois sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1)
- 2)
- 3)

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2010.

De cet fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- PIRELLI
- BID
- STUSID
- STB
- OCT
-
-
-
-

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à